

## **LES DROITS DES SUJETS À L'ÉTUDE EN TANT QUE SUJET À L'ÉTUDE, VOUS AVEZ LE DROIT**

**d'être informé(e) de tout ce que vous devez savoir sur la recherche avant qu'on vous demande de décider d'y participer ou non.** La recherche fera l'objet d'une explication claire et exhaustive afin que vous puissiez prendre votre décision en toute connaissance de cause.

**de décider librement de participer ou non à la recherche.**

**de décider de ne pas participer à la recherche, ou de cesser de participer à la recherche à tout moment.** Cela n'affectera pas vos soins médicaux ni votre relation avec l'investigateur ou le Centre médical du Nebraska. Votre médecin continuera à vous soigner.

**de poser des questions relatives à la recherche à tout moment.**L'investigateur répondra à vos questions intégralement et en toute franchise.

**de savoir que votre sécurité et votre bien-être passeront toujours en premier.**L'investigateur fera preuve du plus grand soin et de la plus grande compétence tout au long de cette recherche. Les risques ou désagréments éventuels seront minimisés autant que possible.

**au respect de votre vie privée et de votre confidentialité.**L'investigateur traitera les informations vous concernant avec soin et respectera votre vie privée.

**... de conserver tous les droits juridiques qui sont actuellement les vôtres.**  
En participant à cette étude de recherche, vous ne renoncez à aucun de vos droits juridiques.

**d'être traité(e) avec dignité et respect en tout temps.**

**Le CEI est chargé de s'assurer que vos droits et votre bien-être sont protégés. Si vous avez des questions concernant vos droits, contactez le CEI au (402) 559-6463.**